Actualité



Démarchage à domicile : certains commerciaux se font passer pour le médiateur national de l'énergie

Des consommateurs nous ont signalé que des démarcheurs mandatés par le fournisseur IBERDROLA se font passer pour le médiateur national de l'énergie lors de démarchages à domicile.

Le médiateur national de l'énergie est une autorité publique indépendante. Il rappelle qu'il n'effectue aucun démarchage et ne contacte pas les consommateurs pour leur proposer des contrats.

Cette pratique des commerciaux consistant à se présenter frauduleusement comme travaillant pour le médiateur a lieu lors de démarchages à domicile mais également lors de démarchages téléphoniques. Dans ce dernier cas, les démarcheurs se présentent aussi parfois comme le « comparateur officiel ».

> ATTENTION : Si vous êtes démarché à votre domicile, vous ne devez en aucun cas transmettre votre facture d'électricité ou de gaz aux commerciaux qui vous en font la demande. Ils pourraient alors utiliser les informations qui s'y trouvent pour vous faire changer de fournisseur d'énergie à votre insu.